## FICHE D'INSCRIPTION AU STAGE

# "DROITS et DEVOIRS de nos RESPONSABLES ASSOCIATIFS "

ENTE Valenciennes du mardi 20 juin 2017 (10h00) au jeudi 22 juin 2017 (13h00)

NOM			PRÉNOM			
A.S.C.E N°			CAF	ARTE D'ADHÉRENT N°		
FONCT	ΓΙΟΝS AU S	EIN DE L'A.S	S.C.E			
ADRES	SSE PROFES	SSIONNELLE	E COMPLETE			
•••••				TÉLÉPHONE	PROFESSIONNEL	
ADRES	SSE e.mail					
TÉLÉPHONE PERSONNEL				TÉLÉPHONE PORTABLE		
ADRES	SSE e.mail					
ACCUI	EIL – SÉJOU	R (à complét	er absolument)			
Arrivée : Jo		Jour	urHeureMoyen de transport			
	Départ :		Heure n d'un badge d'accès te		oyen de transporticule	
Héberg		_	on grâcieusement par l'I			
		n 🔲	oui chaml	_		
	Nuitée	es des	lundi	☐ mardi	☐ mercredi	
Restau			nt et individuellement j		П	
Repas midi des Repas soir des			□ mardi □ lundi	mercredi mardi	☐ jeudi ☐ mercredi	
	Repas	son des	<b>L</b> fundi	- marui	inercredit	
	_		ce des recommandatior ées au verso de la prés		andidature (inscription, coût et séjour), indiquées dans otion.	
					(lu et approuvé, date, nom et signature du Candidat)	
AVIS N	MOTIVÉ DU	PRÉSIDENT	DE L'A.S.C.E			
NB:	Cette fiche n'implique pas nécessairement l'inscription définitive. Les candidatures sont acceptées			Ale		
	_		réception au bureau de NICE	E.		
					(date, nom et signature du Président)	

Veuillez retourner cette fiche accompagnée d'un **chèque** établi à l'ordre de la **FNASCE** de **45 € (frais d'inscription), pour le 29 mai 2017** au Bureau Formation à l'adresse suivante : Services de l'État dans les Alpes-Maritimes - D.D.Territoires et Mer - FNASCE - Mme Maryse GARANDEAU - CADAM - 147, boulevard du Mercantour - 06286 NICE CEDEX 3

# **MODALITÉS DE PARTICIPATION A UN STAGE**

## **CANDIDATURE**

Seules seront validées les candidatures confirmées par la fiche d'inscription dûment complétée, accompagnée du chèque de 45 € / pers pour frais d'inscription ; le tout transmis dans les délais au bureau formation de Nice.

#### FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription seront désormais encaissés avant le stage.

Les frais d'inscription seront remboursés à condition que la personne inscrite ait bien assisté au stage et après réception de sa fiche d'évaluation.

Les frais d'inscription resteront acquis à la Fnasce si un désistement n'est pas signalé au plus tard 48 h avant le stage.

# **HÉBERGEMENT** -ne concerne pas le présent stage-

La Fnasce pose une option sur un certain nombre de chambres à un tarif négocié.

Toutefois, comme il est précisé dans chaque descriptif et rappelé dans chaque message d'information, les réservations seront à faire par le stagiaire lui-même auprès de l'établissement hôtelier indiqué. A défaut de réservation, les options sur les chambres seront levées une semaine avant le début du stage.

En cas de désistement, en tout ou partie du stage, il appartiendra au stagiaire de contacter l'hôtel par téléphone pour annuler ou modifier son hébergement.

A défaut, le stagiaire devra s'acquitter du prix de la chambre non utilisée.

## **FRAIS DE SÉJOUR**

Les frais de séjour (repas, hébergement) seront à régler sur place et directement aux prestataires par le stagiaire.

CP Formation - décembre 2016

### UTILISATION DE VÉHICULES PERSONNEL OU DE SERVICE

Il est indispensable de remplir l'ordre de déplacement pour toute utilisation d'un véhicule, qu'il soit personnel ou de l'État **AVANT** son utilisation.

Une copie doit être dans le véhicule car en cas d'accident ou de panne, il faut appeler l'assistance dont le numéro de téléphone figure sur le document ainsi que le numéro de contrat.

De même, il faut remplir le constat en mettant les renseignements qui sont indiqués sur le modèle.

Respectez précisément les procédures notamment sur les mentions du constat amiable, car dans le cas contraire, tout étant informatisé, on ne peut plus rattraper la situation.

Odile BLANCHET - FNASCE - Responsable Assurances - juin 2010

Ces dispositions s'appliquent à toutes les Asce, même les Asce d'accueil.